

**DATE D'AFFICHAGE**  
**LE : 19 JUIN 2023**  
Direction Population et Citoyenneté  
**DUREE : 1 MOIS**

Nîmes, le 9 mai 2023

Arrêté n° 30-2023-05-09-00003

**déclarant cessibles les parcelles nécessaires à la réalisation du projet de revitalisation du cours d'eau « le Buffalon » sur le territoire des communes de Rodilhan et de Nîmes**

La préfète du Gard  
Officier de la Légion d'Honneur,  
Commandeur de l'Ordre National du Mérite,

- Vu** le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, et notamment la première section du chapitre I du titre III du livre premier ;
- Vu** le code de l'environnement ;
- Vu** le code de l'urbanisme ;
- Vu** le code général des collectivités territoriales ;
- Vu** le schéma de cohérence territoriale Sud Gard ;
- Vu** le schéma régional de cohérence écologique du Languedoc-Roussillon ;
- Vu** le schéma départemental d'aménagement et de gestion des eaux Rhône Méditerranée 2016-2021 ;
- Vu** le plan local d'urbanisme de la commune de Rodilhan ;
- Vu** le plan local d'urbanisme de la commune de Nîmes ;
- Vu** le décret du 17 février 2021 portant nomination de Madame Marie-Françoise LECAILLON en qualité de préfète du Gard ;
- Vu** la délibération n° 2018-35 du conseil syndical de l'établissement public territorial de bassin (EPTB) Vistre Vistrenque en date du 17 octobre 2018, demandant l'engagement d'une procédure de déclaration d'utilité publique, de cessibilité des terrains, d'autorisation environnementale, de déclaration d'intérêt général et de mise en compatibilité des documents d'urbanisme pour la réalisation des travaux de revitalisation du cours d'eau le Buffalon ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 30-2019-10-16-089 du 16 octobre 2019 portant déclaration d'utilité publique du projet de revitalisation du cours d'eau « le Buffalon » emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Rodilhan, au profit de l'EPTB Vistre Vistrenque ;

*[Faint handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is illegible due to fading.]*

Vu l'arrêté préfectoral n° 30-2022-03-09-00003 du 9 mars 2022 déclarant la cessibilité des parcelles nécessaires à la réalisation du projet de revitalisation du cours d'eau « le Buffalon » sur les communes de Rodilhan et Nîmes au profit de l'EPTB Vistre Vistrenque ;

Vu la lettre du président de l'EPTB Vistre Vistrenque du 3 octobre 2022 demandant l'ouverture d'une enquête publique parcellaire complémentaire en vue de l'acquisition de parcelles dans le cadre de la déclaration d'utilité publique du projet de revitalisation du cours d'eau « le Buffalon » du 16 octobre 2019 précitée ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 30-2022-12-16-00009 du 16 décembre 2022 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique parcellaire complémentaire en vue de délimiter exactement les parcelles à acquérir par l'établissement public territorial (EPTB) du bassin Vistre Vistrenque pour permettre la réalisation des travaux de revitalisation du cours d'eau « le Buffalon » sur le territoire des communes de Nîmes et de Rodilhan ;

Vu les exemplaires du journal « Midi Libre » du lundi 2 janvier 2023 et du mardi 17 janvier 2023 dans lesquels a été publié l'avis d'enquête publique parcellaire complémentaire ;

Vu les dossiers d'enquête parcellaire et les registres correspondant déposés en mairie de Nîmes et en mairie de Rodilhan et laissés à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, soit 15 jours consécutifs, du lundi 16 janvier au mardi 31 janvier 2023 inclus ;

Vu les affichages en mairie et sur les lieux de réalisation du projet, ainsi que les justificatifs des notifications individuelles adressées aux propriétaires concernés, les informant du dépôt du dossier d'enquête parcellaire en mairie ;

Vu le rapport, les conclusions motivées et l'avis favorable, émis par le commissaire enquêteur, le 15 février 2023, à la cessibilité des parcelles nécessaires à la réalisation du projet de revitalisation du cours d'eau « le Buffalon » ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture du Gard ;

## A R R Ê T E

### **Article 1er :**

L'EPTB du Vistre Vistrenque est autorisé à acquérir soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, dans les formes prescrites par le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, les parcelles désignées dans l'état parcellaire ci-annexé et nécessaire à l'opération de la revitalisation du cours d'eau « le Buffalon » sur les communes de Rodilhan et de Nîmes.

### **Article 2 :**

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard.

Les maires des communes de Rodilhan et de Nîmes procéderont à l'affichage du présent arrêté dans leur mairie, pendant une durée minimale d'un mois à compter de sa publication.

A la diligence du président de l'EPTB du Vistre Vistrenque, le présent arrêté sera notifié aux propriétaires concernés.



### **Article 3 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification aux propriétaires intéressés, soit d'un recours gracieux auprès de la préfète du Gard, soit d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de l'intérieur et des outre-mer

Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes, soit :

- directement, en l'absence de recours préalable, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification ;

- à l'issue d'un recours préalable, dans le délai de deux mois à compter de la date de la notification de la réponse obtenue de l'administration, ou au terme d'un silence gardé par celle-ci pendant deux mois à compter de la réception de la demande.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

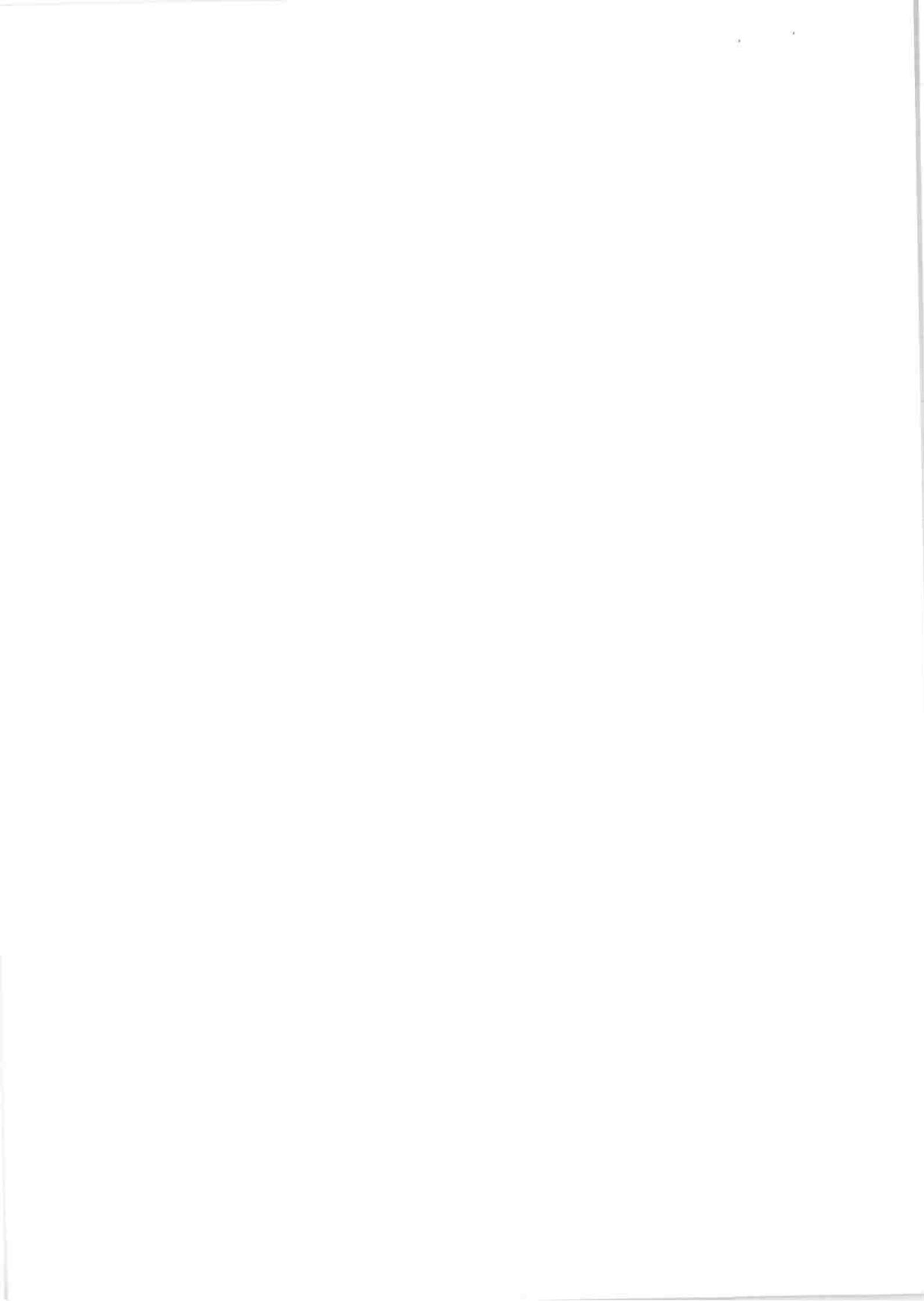
### **Article 4 :**

Le secrétaire général de la préfecture du Gard, le président de l'EPTB du Vistre Vistrenque et les maires des communes de Rodilhan et de Nîmes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

La préfète,

Pour la préfète,  
Le secrétaire général

  
Frédéric LOISEAU



Département du Gard  
COMMUNE DE NIMES  
SECTION HS N° 23

Dossier N°201\_1360-2

# EPTB VISTRE PLAN PARCELLAIRE

ÉCHELLE : 1/1000



Service de Géomatique et d'Urbanisme  
10000 NIMES  
10000 NIMES

RESOLUTIONS

MAJUSCULES

PROJECTIONS

**LEGENDE**

Application Cadastrale

ML2B Section de Numéro Cadastrial

Numéros avec relative pour distance

**Note :** Système de coordonnées géographiques ICRS93 projection CC-45 d'après le système cadastre  
**Note :** Les limites et les surfaces ne sont définitives qu'après levés

HS\_21

HS\_22

HS\_24

FIS\_23

N° d'ordre : 1  
 N° de terrain : 10  
 Section HS 23  
 Division QUAILLE  
 Surface Cadastre : 800 m<sup>2</sup>

**Frédéric LOISEAU**  
 Pour la copie  
 Le secrétaire général



Nota : Nord donné à titre indicatif

X= 1813800

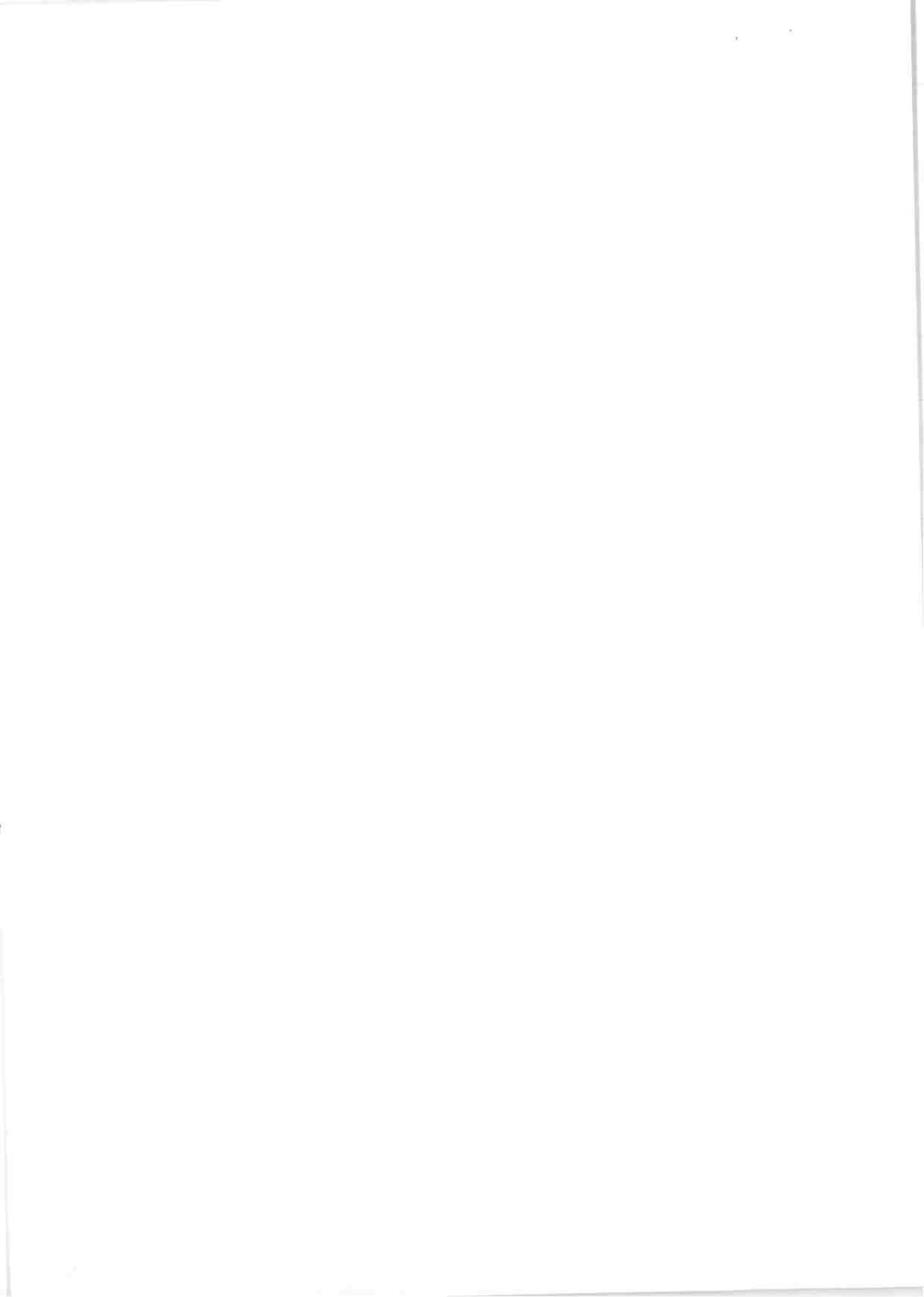
X= 1813750

X= 1813700

X= 3181350

Y= 3181400

Y= 3181300







Maitre d'ouvrage



EPTB Vistre Vistrenque  
Zone Euro 2000  
7 avenue de la Dame  
30132 CAISSARGUES  
Téléphone : 04 66 84 55 11 / Télécopie : 04 66 38 11 93  
Mail : [contact@vistre-vistrenque.fr](mailto:contact@vistre-vistrenque.fr)  
SIRET : 200 090 892 00015

**GEOFIT**  
**EXPERT**

Agence de Nîmes  
305 Rue John Mac Adam,  
30900 Nîmes  
Tél. +33 (0)4 66 64 55 12  
[nimes@geofit-expert.fr](mailto:nimes@geofit-expert.fr) / [www.geofit-expert.fr](http://www.geofit-expert.fr)

## TRAVAUX DE REVITALISATION DU COURS D'EAU "LE BUFFALON" A RODILHAN (30)

### ETAT PARCELLAIRE

### DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE COMPLEMENTAIRE

Commune de NIMES

Pour être valide  
Le secrétaire général

Frédéric LOISEAU

2023



Liste des propriétaires

TRAVAUX DE REVITALISATION DU COURS D'EAU "LE BUFFALON" A RODILHAN (30)

COMMUNE DE NIMES

PROPRIETE 10 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale):

PROPRIETAIRE  
Monsieur QUAILLE Serge, Albert, Sylvia  
Né le 15/01/1927 à MORTEAU (25)  
Décédé le 27/12/2021 à NIMES (30)  
Epoux de Madame SALLIGAGAN Marie, José - marié le 28/10/1953 à BIARRITZ (64)  
Demeurant RAC - BOUILLARGUES (30230)

HERITIERS PRESOMPTIFS :

Monsieur QUAILLE Jean, William  
Né le 07/10/1960 à NIMES (30)  
Epoux de Madame ALDEBERT Marie-Pierre - marié (avec contrat de mariage - régime non spécifié) le 28/10/1994 à NIMES (30)  
Demeurant 312 chemin de la Planette - NIMES (30000)  
  
Monsieur QUAILLE Pierre-Michel  
Né le 06/07/1957 à BAYONNE (68)  
Célibataire  
Demeurant 15 avenue Jean-Jaurès - NIMES (30000)

Madame QUAILLE Sylvie Marie  
Née le 26/03/1958 à BAYONNE (68)  
Epouse de Monsieur MADJALIAN Pascal - mariée (sans contrat de mariage) le 07/11/2020 à PARIS 11<sup>e</sup> (75)  
Demeurant 82A rue de Montreuil - PARIS (75011)

Conformément à l'article 82 du décret n°55-1350 du 14 octobre 1955 et aux dispositions de l'article R.132-2 du Code de l'Expropriation, il est fait mention dans le présent état de l'impossibilité d'identifier le propriétaire au sens des articles 5 et 6 du décret n° 55-22 du 4 janvier 1955.

Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
			Lieu-Dit	Surface		N°	Surface	N°	Surface	
HS	23	Landes	Malaroubins sud	800	1	800	800			0
							Total	800		



ÉTAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

TRAVAUX DE REVITALISATION DU COURS D'EAU "LE BUFFALON" A RODILHAN (30)

COMMUNE DE NIMES

Origine antérieure à 1956.

Origine de Propriétés



Maitre d'ouvrage



EPTB Vistre Vistrenque  
Zone Euro 2000  
7 avenue de la Dame  
30132 CAISSARGUES  
Téléphone : 04 66 84 55 11 / Télécopie : 04 66 38 11 93  
Mail : [contact@vistre-vistrenque.fr](mailto:contact@vistre-vistrenque.fr)  
SIRET : 200 090 892 00015

**GEOFIT**  
EXPERT

Agence de Nîmes  
305 Rue John Mac Adam,  
30900 Nîmes  
Tél. +33 (0)4 66 64 55 12  
[nimes@geofit-expert.fr](mailto:nimes@geofit-expert.fr) / [www.geofit-expert.fr](http://www.geofit-expert.fr)

## TRAVAUX DE REVITALISATION DU COURS D'EAU "LE BUFFALON" A RODILHAN (30)

### TABLEAU RECAPITULATIF

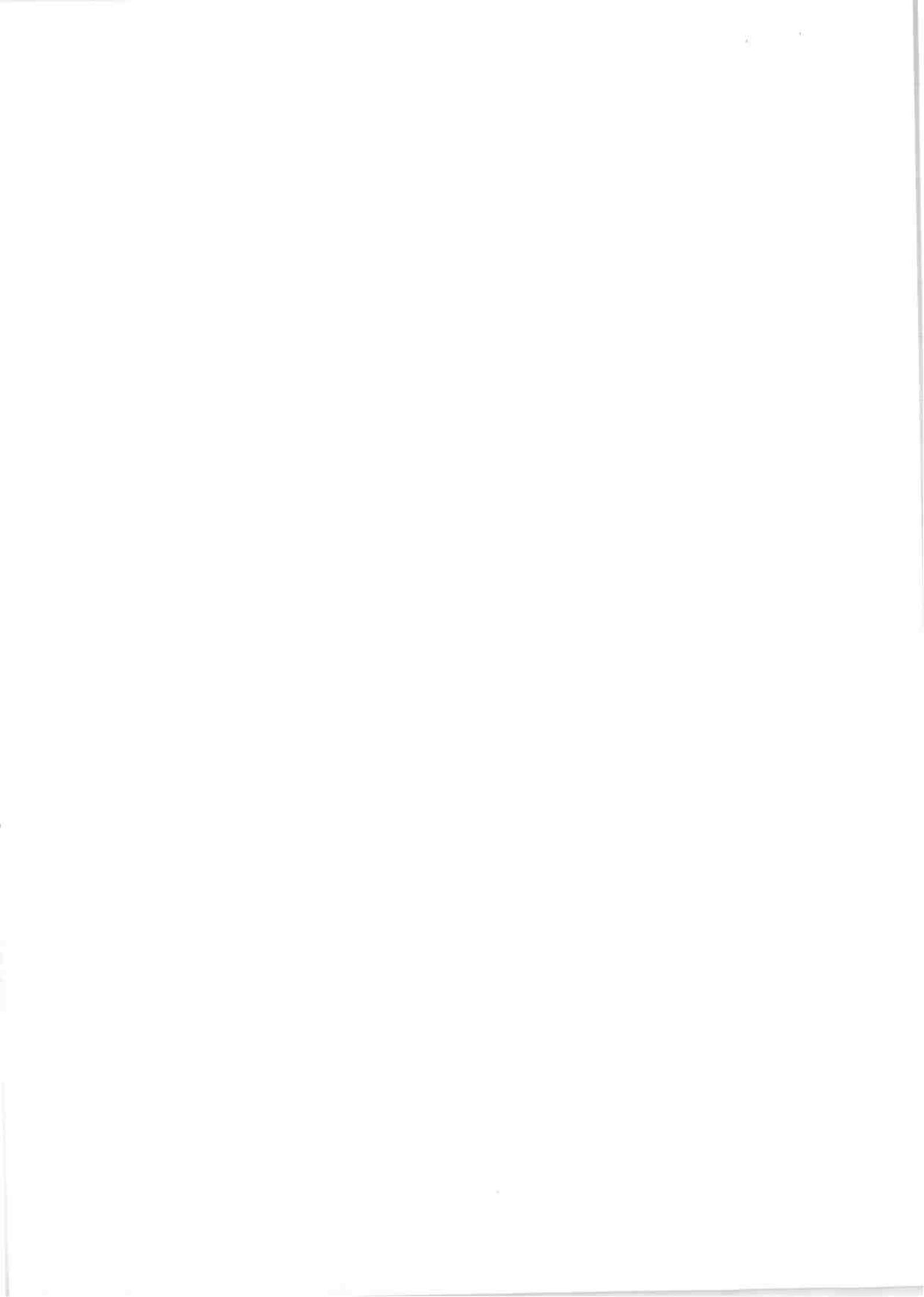
## DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE COMPLEMENTAIRE

Commune de NIMES



Numéro Propriétaire	Noms des Propriétaires	Commune	N° du plan parcellaire	Section	N° parcelle cadastrale	Surfaces à acquiescir en m²
10	QUAILE Serge QUAILE Jean QUAILE Pierre-Michel QUAILE Sylvie	NIMES	1	HS	23	800

**TOTAL : 800**



Maitre d'ouvrage

  
Vistre  
Vistrenque

EPTB Vistre Vistrenque  
Zone Euro 2000  
7 avenue de la Dame  
30132 CAISSARGUES  
Téléphone : 04 66 84 55 11 / Télécopie : 04 66 38 41 93  
Mail : [contact@vistre-vistrenque.fr](mailto:contact@vistre-vistrenque.fr)  
SIRET : 200 090 892 00015

**GEOFIT**  
EXPERT

Agence de NIMES  
305 Rue John Mac Adam,  
30900 Nîmes  
Tél. +33 (0)4 66 64 55 12  
[nimes@geofit-expert.fr](mailto:nimes@geofit-expert.fr) / [www.geofit-expert.fr](http://www.geofit-expert.fr)

## TRAVAUX DE REVITALISATION DU COURS D'EAU "LE BUFFALON" A RODILHAN (30)

### ÉTAT PARCELLAIRE

### DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE COMPLEMENTAIRE

Commune de RODILHAN

09-Mai-2023  
Pour la préf  
Le Secrétaire Général

Frédéric LOISEAU



# ETAT PARCELLAIRE

Page - 2  
06/10/2022

## Liste des propriétaires

### TRAVAUX DE REVITALISATION DU COURS D'EAU "LE BUFFALON" A RODILHAN (30)

#### COMMUNE DE RODILHAN

##### PROPRIETE 30

##### PROPRIETAIRE INDIVIS

Madame BERNARD Béatrice, Marie-Claire  
Née le 01/12/1957 à NIMES (30)  
Epouse de Monsieur PELLEQUIER Eric - mariée (régime de la communauté de biens réduite aux acquêts) le 21/07/1979 à NIMES (30)  
Demeurant 23 rue des Espérances - NIMES (30000)

PROPRIETAIRE REEL, Personne physique ou SON REPRESENTANT : Personne morale

##### PROPRIETAIRE INDIVIS

Monsieur BERNARD Eric, Jean-François  
Né le 21/01/1963 à NIMES (30)  
Célibataire  
Demeurant 105 route de Langlade - BERNIS (30620)

##### PROPRIETAIRE INDIVIS

Madame BERNARD Sophie, Marie, Noelle  
Née le 17/12/1964 à NIMES (30)  
Célibataire  
Demeurant 26 rue Dejan Soubeyran - NIMES (30000)

##### PROPRIETAIRE INDIVIS

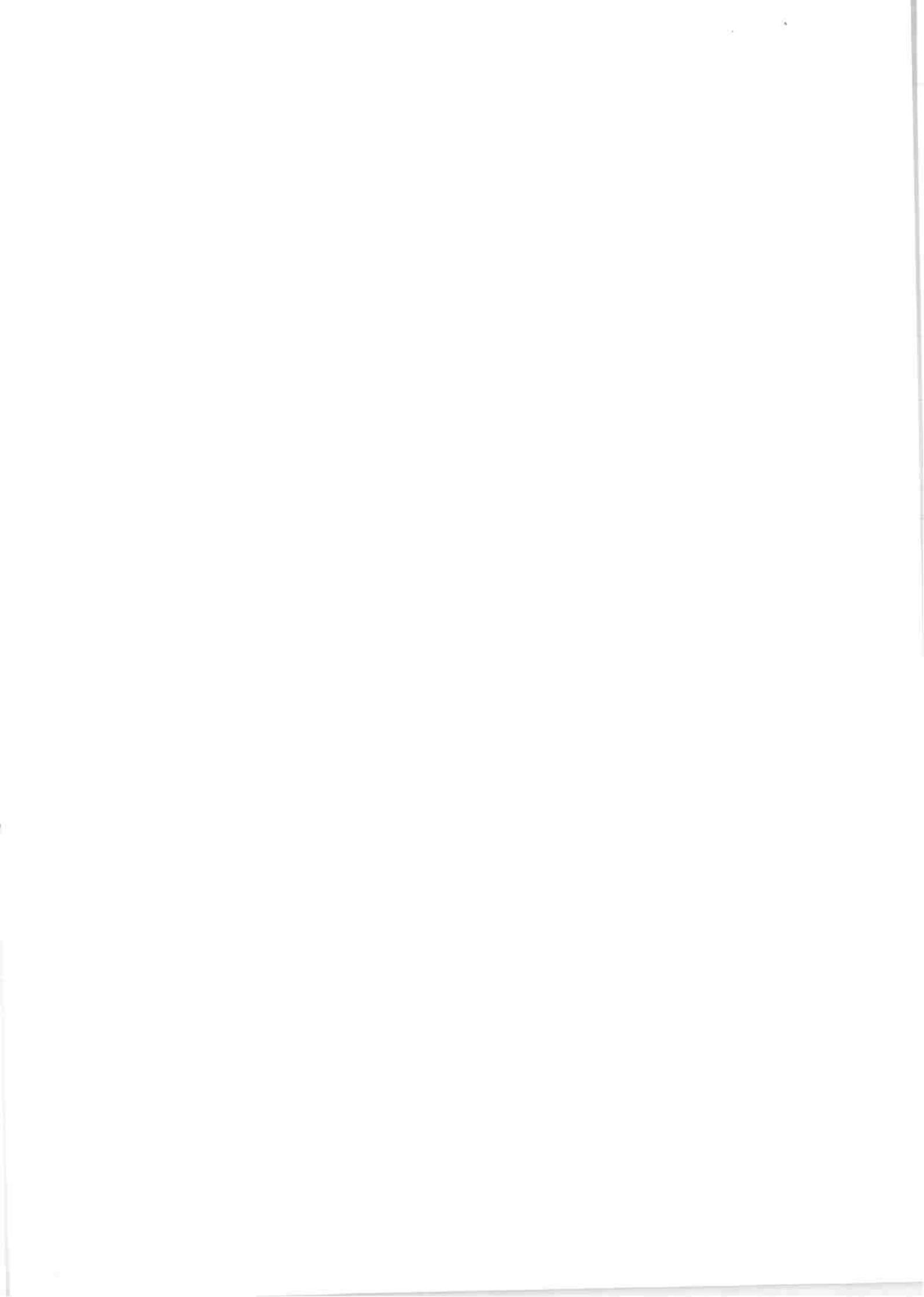
Monsieur BERNARD Xavier, Gaëtan  
Né le 29/06/1961 à NIMES (30)  
Epoux de Madame WUILBAUT Dominique - mariés (régime de la communauté de biens réduite aux acquêts) le 29/06/1961 à NIMES (30)  
Demeurant 803A chemin des Pins - BRANOUX-LES-TAILLADES (30110)

##### USUCUTIER INDIVIS

Monsieur CHAUVET Bernard, François, Marie, Jean, Sébastien  
Né le 20/05/1943 à NIMES (30)  
Epoux de Madame CHARRE Marlene - mariés (régime non spécifié) le 08/07/1966 à NIMES (30)  
Demeurant 74 rue sainte Perpétue - NIMES (30000)

##### NU-PROPRIETAIRE INDIVIS

Monsieur CHAUVET Bruno, Jean-Bernard  
Né le 23/04/1973 à NIMES (30)



## ETAT PARCELLAIRE

Page - 3  
06/10/2022

### Liste des propriétaires

#### TRAVAUX DE REYNTALISATION DU COURS D'EAU "LE BUFFALOW" A RODILHAN (30)

##### COMMUNE DE RODILHAN

Epoux de Madame BLANC Anne-Marie - marié (avec contrat de mariage) le 24/06/1985 à FERNES-LES-FONTAINES (84)  
Demeurant 49 RTE de la Touvière - LA CHAPELLE-D'ABONDANCE (74380)

##### NU-PROPRIETAIRE INDIVIS

Madame CHAUVET Camille, Dominique, Romain  
Née le 02/12/1979 à NIMES (30)  
Célibataire

Demeurant 1 place du Château - RODILHAN (30230)

##### NU-PROPRIETAIRE INDIVIS

Monsieur CHAUVET Emmanuel, Denis, François  
Né le 25/10/1976 à NIMES (30)

Epoux de Madame GRANIER Audrey - marié (régime de la communauté de biens réduite aux acquêts) le 22/01/2000 à NIMES (30)

Demeurant 4 rue Alphonse Daudet - SAINT-GENIES-DE-MALGOIRES (30190)

##### NU-PROPRIETAIRE INDIVIS

Madame CHAUVET Frédérique, Marie, Martine  
Née le 05/05/1989 à NIMES (30)

Epouse de Monsieur FOURNIER Gérard - mariée (régime de la communauté de biens réduite aux acquêts) le 28/07/1990 à NIMES (30)

Demeurant 305 chemin de Jarandis - TOURNEFEUILLE (31170)

##### NU-PROPRIETAIRE INDIVIS

Monsieur CHAUVET Laurent, Pierre, Jean  
Né le 07/06/1984 à NIMES (30)

Célibataire

Demeurant 8 rue de la Placette - MOUSSAC (30190)

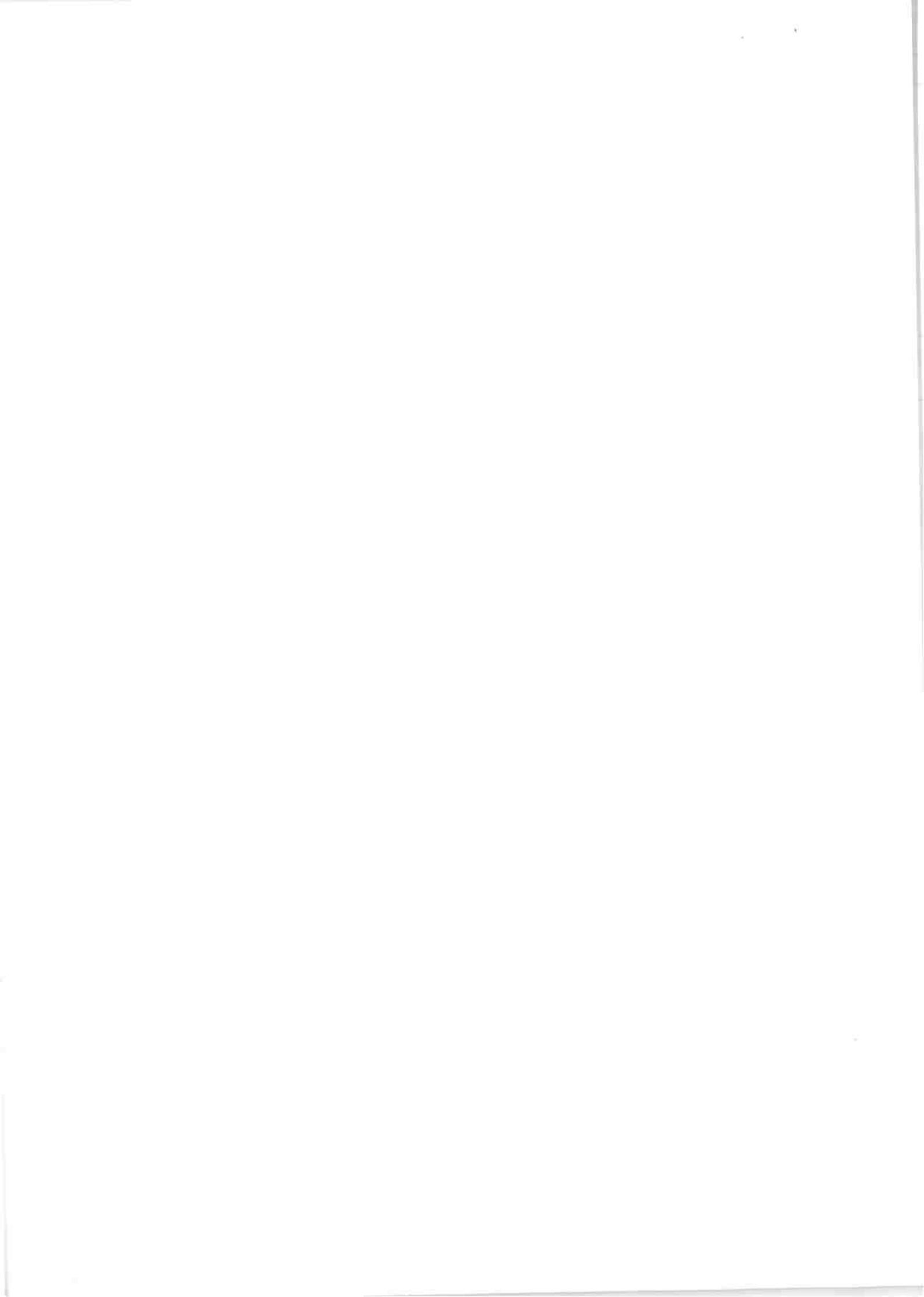
##### NU-PROPRIETAIRE INDIVIS

Madame CHAUVET Marie, Josépha, Françoise  
Née le 27/03/1981 à NIMES (30)

Décédée le 12/01/2022

Epouse de Monsieur BRABESSA Jean-Marc - mariée (avec contrat de mariage) le 27/04/1991 à NIMES (30)

Demeurant 6 rue du 19 mars 1962 - GENERAC (30510)



ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

TRAVAUX DE REVITALISATION DU COURS D'EAU "LE BUFFALOW" A RODILHAN (30)

COMMUNE DE RODILHAN

NUE-PROPRIETAIRE INDIVIS

Madame VERDU Claudette

Née le 25/02/1943 à LE MONTEIL (43)

Epouse de Monsieur CHAUVET Jean-Marie

Demeurant 1 place du château - RODILHAN (30230)

HERITIERS PRESOMPTIFS :

Madame BRABESSA - CHAUVET Emilie Marie

Née le 18/10/1965 à NIMES (30)

Célibataire

Demeurant 1122 avenue du Pirée, Apt 224 - MONTPELLIER (34000)

Monsieur BRABESSA Mathieu Jean Emile

Né le 14/02/1992 à NIMES (30)

Pacsé avec Madame DAUCAN Annaëlle

Demeurant 6 mas Montval - GARONS (30126)

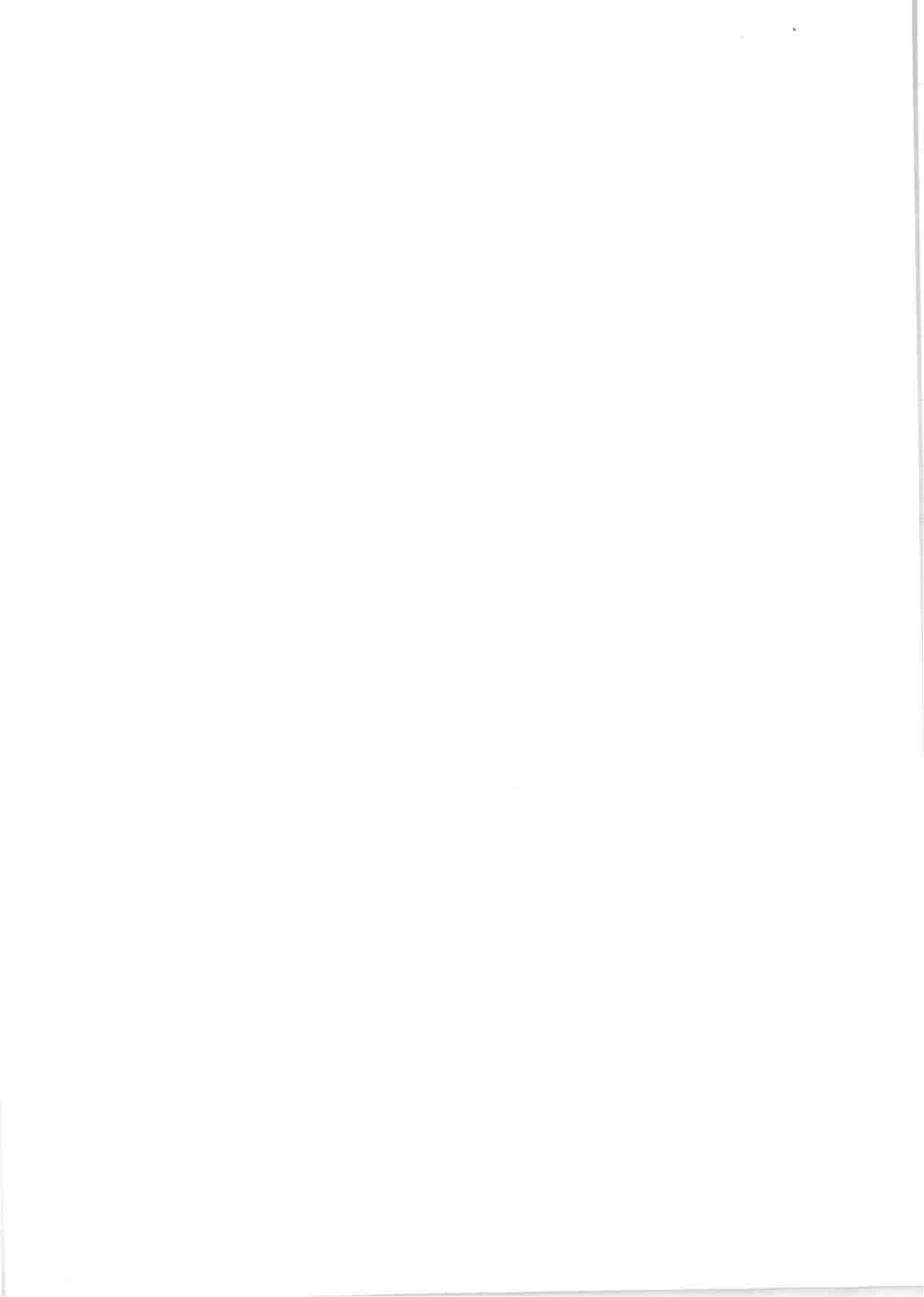
Conformément à l'article 82 du décret n°55-1350 du 14 octobre 1955 et aux dispositions de l'article R.132-2 du Code de l'Expropriation, il est fait mention dans le présent état de l'impossibilité d'identifier le propriétaire au sens des articles 5 et 6 du décret n° 55-22 du 4 janvier 1955.

Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste	Observations (Surfaces en m <sup>2</sup> ou ca)
			Lieu-Dit	Surface	N°		Surface	N°		
AB	72	Terre	La vicarosse	33455	1	208	11586	21869		
AH	2	Terre	Village de Rodilhan	4705	2	2	4705	0		
AH	4	Terre	Village de Rodilhan	15050	3	175	6287	175	8763	
						Total	22578			

Origine de Propriété

Au terme d'un jugement rendu par la Troisième Chambre Civile du Tribunal Judiciaire de NIMES en date du 16 janvier 2020, il est attribué à titre préférentiel les parcelles ci-dessus désignées, à CHAUVET Laurent, à charge pour ce dernier de verser une soulte aux indivisaires.

14



## ETAT PARCELLAIRE

### Liste des propriétaires

Page -5  
06/10/2022

#### TRAVAUX DE REVITALISATION DU COURS D'EAU "LE BUFFALON" A RODILHAN (30)

##### COMMUNE DE RODILHAN

Attestation immobilière après décès survenu le 06/11/2001 de CASINI née le 12/12/1906 laissant pour héritier BERNARD né le 01/12/1957, BERNARD né le 29/06/1961 BERNARD né le 21/01/1963, BERNARD né le 17/12/1964, CHAUVET né le 12/08/1936 et CHAUVET né le 23/05/2002 établi par Maître CHEVALIER, notaire, et publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 en date du 17/06/2002 volume 2002P n°8889.  
Compléments : Biens propres, la moitié indivise sur AUBORD, le surplus en pleine propriété. Le surplus en pleine propriété, chacun pour 1/2ème

Donation de la nue-propriété par CHAUVET Jean-Marie et Bernard héritiers chacun pour 4/12ème et ses 4 petits-enfants BERNARD Béatrice, Xavier, Eric, Sophie

Attestation valant reprise pour ordre de la formalité finale Sages : 3004P01 Vol 2005P n°1347, acte du 31/12/2004 établi par Maître CHEVALIER, notaire, et publié au service de la publicité foncière de NIMES 1, le 19/04/2005 volume 2005P numéro 4719.

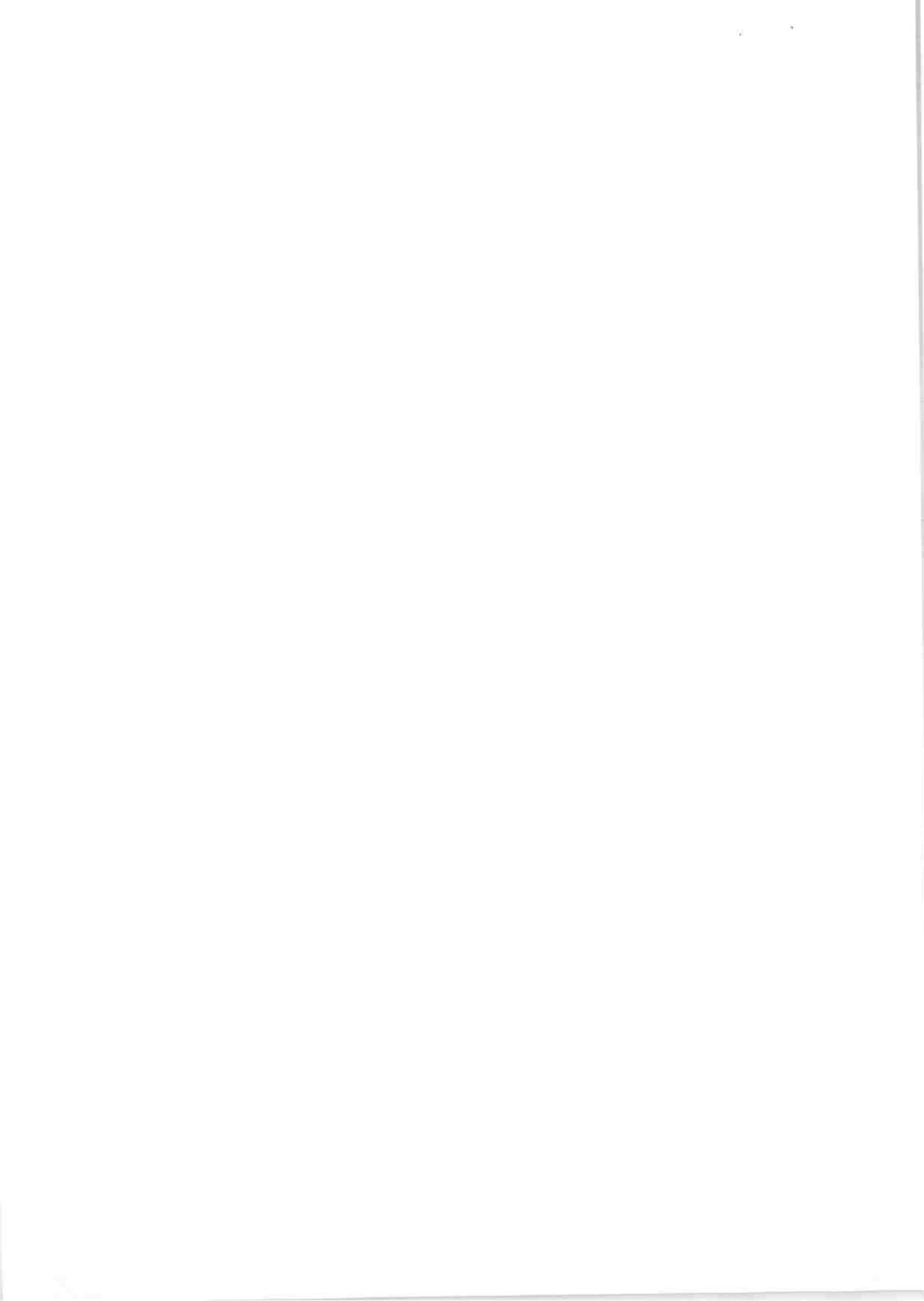
Compléments :  
- Droits transmis 1/3 indivis  
- Réserve d'usufruit  
- Réserve du droit de retour et interdiction d'aliéner.  
- Exclusion des biens donnés de la communauté des donataires.

Attestation immobilière après décès survenu le 17/12/2006 de CHAUVET né le 12/08/1936 laissant VERDU donataire de l'usufruit et pour héritier chacun pour un quart en nue-propriété CHAUVET né le 27/03/1951, CHAUVET né le 02/12/1979 (ce dernier légataire du dernier quart en nue-propriété), acte du 29/03/2007

Procès-verbal du cadastre divisant la parcelle cadastrée section AB72 en AB206 et AB209 du 22/01/2020, et publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 en date du 22/01/2020 volume 2020P numéro 906.

Attestation immobilière après décès survenu le 17/12/2006 de CHAUVET né le 12/08/1936 laissant VERDU donataire de l'usufruit et pour héritier chacun pour un quart en nue-propriété CHAUVET né le 27/03/1951, CHAUVET né le 02/12/1979 (ce dernier légataire du dernier quart en nue-propriété), acte du 29/03/2007

Procès-verbal du cadastre divisant la parcelle cadastrée section AB72 en AB206 et AB209 du 22/01/2020, et publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 en date du 22/01/2020 volume 2020P numéro 906.



Maître d'ouvrage



EPTB Vistre Vistrenque  
Zone Euro 2000  
7 avenue de la Dame  
30132 CAISSARGUES  
Téléphone : 04 66 84 55 11 / Télécopie : 04 66 38 11 93  
Mail : [contact@vistre-vistrenque.fr](mailto:contact@vistre-vistrenque.fr)  
SIRET : 200 090 892 00015

**GEOFIT**  
EXPERT

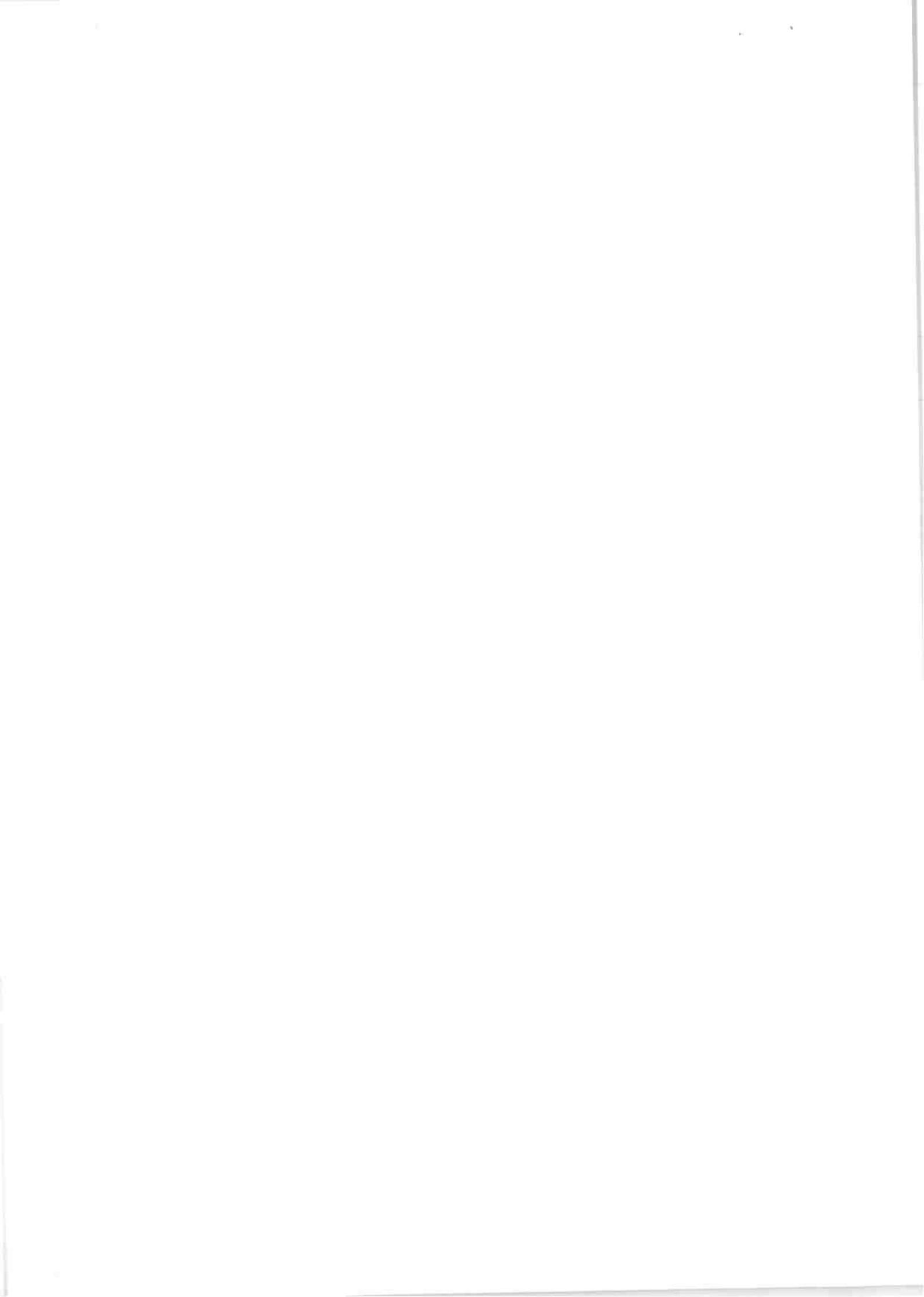
Agence de Nîmes  
305 Rue John Mac Adam,  
30900 Nîmes  
Tél. +33 (0)4 66 64 55 12  
[nimes@geofit-expert.fr](mailto:nimes@geofit-expert.fr) / [www.geofit-expert.fr](http://www.geofit-expert.fr)

## TRAVAUX DE REVITALISATION DU COURS D'EAU "LE BUFFALON" A RODILHAN (30)

### TABLEAU RECAPITULATIF

## DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE COMPLEMENTAIRE

Commune de RODILHAN



Numéro Propriétaires	Noms des Propriétaires	Commune	N° du plan parcellaire	Section	N° parcelle cadastrale	Surfaces à acquérir en m²
30	Cts CHAUVET	RODILHAN	1	AB	208	11586
			2	AH	2	4705
			3	AH	175	6287
TOTAL :						22 578

